



COMITÉ OISE
FFHAnDBALL



GUIDE RÉGLEMENTAIRE
ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
DÉPARTEMENTALES DE L'OISE

Version 1.0 du 21 septembre 2022

SAISON 2022-2023

TABLE DES MATIÈRES

I.	Plus de 16 ans Masculins	3
1.	Poule EXCELLENCE	3
2.	Poule HONNEUR	3
II.	Plus de 16 ans Féminines	3
III.	Moins de 18 ans Masculins	4
IV.	Moins de 18 ans Féminines	4
V.	Moins de 15 ans Masculins	5
VI.	Moins de 15 ans Féminines	5
VII.	Moins de 13 ans Masculins	6
VIII.	Moins de 13 ans Féminines	6
IX.	Moins de 11 ans Mixte	7
X.	Moins de 11 ans Filles	7
XI.	Moins de 11 ans Garçons	7
XII.	Moins de 9 ans Mixte	8
XIII.	Hand à 4	8
XIV.	Consignes pour les licences événementielles	8
XV.	Respect des « Préconisations techniques »	8
XVI.	Annexe – Schéma des mouvements sportifs +16M	9

Les instructions qui suivent doivent être largement diffusées à l'intérieur de votre club. L'expérience de ces dernières années a montré que les sanctions peuvent être évitées par une meilleure connaissance des règlements.

Ces instructions sont l'émanation des règlements de la F.F.H.B. pour la saison en cours.

Cette saison, les équipes de l'Aisne des catégories -15 à +16, M & F, évoluant au niveau départemental, sont associées aux équipes de l'Oise dans un championnat unique.

I. PLUS DE 16 ANS MASCULINS

1. Poule EXCELLENCE

À date d'élaboration du calendrier, **12 équipes** sont inscrites, exclusivement isariennes.

Le **championnat se déroule en matchs ALLER – RETOUR en une poule unique de 12** sur 22 journées. Il commence le 24 septembre 2022 pour se conclure 4 juin 2023.

En fin de saison, le premier de la poule après vérification de la CMCD est déclaré champion de l'Oise et participera aux barrages d'accession au championnat Régional. Les deux derniers, voire plus, descendent en division inférieure suivant le nombre d'équipes reléguées de régional en application du règlement fédéral.

2. Poule HONNEUR

A date d'élaboration du calendrier, **11 équipes isariennes et 5 équipes axonaises** sont inscrites.

Le **championnat se déroule en phase 1 avec des matchs ALLER – RETOUR en deux poules géographiques de 8 équipes**, sur 14 journées. Il se conclura en phase 2 par des matchs de classement organisés en poule de niveau de 4 équipes en matchs ALLER – RETOUR sur 6 journées. Il commence le 24 septembre 2022 pour se conclure 4 juin 2023.

En fin de saison, le premier de la poule de la phase 2 constituée des deux premiers de chaque poule de la phase 1 est déclaré champion du championnat Honneur. Les deux premiers montent en poule Excellence en fonction des places disponibles consécutivement aux descentes de Régional en Excellence.

II. PLUS DE 16 ANS FÉMININES

Le championnat **réunit les équipes +16F des comités de l'Oise et de l'Aisne**. À date d'élaboration du calendrier, **15 équipes** sont inscrites.

Le championnat se déroule en **deux phases** :

1^{ère} phase : phase de championnat en deux poules géographiques de 8 équipes (dont un exempt) sur 7 journées où les équipes se rencontrent en matchs ALLER simple. Cette phase commence le 24 septembre 2022 pour se conclure 18 décembre 2022.

2^{nde} phase : phase finale de championnat en deux poules de 8 équipes (dont un exempt) sur 14 journées où les équipes se rencontrent en matchs ALLER – RETOUR. Cette phase commence le 7 janvier 2023 pour se conclure 4 juin 2023.

- Poule haute : les quatre premiers des deux poules de la phase 1
- Poule basse : les quatre derniers des deux poules de la phase 1

En fin de la saison, un classement est réalisé avec l'ensemble des équipes. Quelle que soit leur provenance (comité Oise ou Aisne), les deux premières de ce classement, après vérification de la CMCD, pourront intégrer le championnat régional.

Dans ce classement, la première équipe de l'Oise est déclarée championne de l'Oise.

III. MOINS DE 18 ANS MASCULINS

A date d'élaboration du calendrier, 17 équipes sont inscrites.

Le championnat se déroule en **deux phases** :

1^{ère} phase : phase de brassage en trois poules de 6 équipes dont un exempt sur 5 journées où les équipes se rencontrent en matchs uniques ALLER. Cette phase commence le 24 septembre 2022 et se termine le 13 novembre 2022.

Pour la 2^{nde} phase, la poule haute sera constituée des 3 premiers de chaque poule. La poule basse sera constituée des autres équipes.

2^{nde} phase : phase de championnat en deux poules (haute et basse) de 9 équipes sur 18 journées où les équipes se rencontrent en matchs ALLER-RETOUR. Cette phase commencera le 26 novembre 2022 et se terminera le 4 juin 2023.

En fin de la saison, un classement est réalisé avec l'ensemble des équipes. Quelle que soit leur provenance (comité Oise ou Aisne), les deux premiers de ce classement, après vérification de la CMCD, pourront participer aux tournois d'accession de la Ligue des Hauts-de-France pour jouer la qualification au niveau régional. Selon les demandes de la Ligue, d'autres équipes par ordre de classement pourraient participer à ces tournois d'accession.

Dans ce classement, la première équipe de l'Oise est déclarée championne de l'Oise.

IV. MOINS DE 18 ANS FÉMININES

A date d'élaboration du calendrier, 16 équipes sont inscrites.

Le championnat se déroule en **deux phases** :

1^{ère} phase : phase de brassage en trois poules de 6 équipes dont un exempt sur 5 journées où les équipes se rencontrent en matchs uniques ALLER. Cette phase commence le 24 septembre 2022 et se termine le 20 novembre 2022.

Pour la 2^{nde} phase, la poule haute sera constituée des 2 premiers de chaque poule complétée des deux meilleurs deuxièmes (mode de classement : nb points / nb matchs, (nb buts marqués – nb buts encaissés) / nb matchs, nb buts marqués / nb match). **La poule basse sera constituée des autres équipes.**

2^{nde} phase : phase de championnat en deux poules (haute et basse) de 8 équipes sur 14 journées où les équipes se rencontrent en matchs ALLER-RETOUR. Cette phase commencera le 3 décembre 2022 et se terminera le 4 juin 2023.

En fin de la saison, un classement est réalisé avec l'ensemble des équipes. Quelle que soit leur provenance (comité Oise ou Aisne), les deux premiers de ce classement, après vérification de la CMCD, pourront participer aux tournois d'accession de la Ligue des Hauts-de-France pour jouer la qualification au niveau régional. Selon les demandes de la Ligue, d'autres équipes par ordre de classement pourraient participer à ces tournois d'accession.

Dans ce classement, la première équipe de l'Oise est déclarée championne de l'Oise.

V. MOINS DE 15 ANS MASCULINS

À date d'élaboration du calendrier, 26 équipes (22 Oise, 4 Aisne) sont inscrites.

Le championnat se déroule en **deux phases. Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.**

LA PHASE DE BRASSAGES (appelées les journées Critérium) :

Le temps de jeu est de 3 x 17 min par match.

1^{ère} Phase : phase de brassage en 4 poules géographiques (3 Oise, 1 Aisne) de 8 équipes sur 7 journées où les équipes se rencontrent par plateau de 3 du 24 septembre 2022 et se termine le 11 décembre 2022.

LE CHAMPIONNAT :

Le temps de jeu est de 3 x 17 min par match.

2^{ème} Phase : débute le 07 janvier 2023 pour se terminer le 4 juin 2023.

Le **championnat sera constitué en poule de 6 équipes avec une poule excellence permettant de jouer l'accession en Région.** Cette poule excellence est constituée des premiers de chaque poule complétée des deux meilleurs deuxièmes des trois poules de l'Oise. 10 à 11 dates sont réservées pour cette 2^{ème} phase.

En fin de la saison, un classement est réalisé avec l'ensemble des équipes. Quelle que soit leur provenance (comité Oise ou Aisne), les deux premiers de ce classement, après vérification de la CMCD, pourront participer aux tournois d'accession de la Ligue des Hauts-de-France pour jouer la qualification au niveau régional. Selon les demandes de la Ligue, d'autres équipes par ordre de classement pourraient participer à ces tournois d'accession.

Dans ce classement, la première équipe de l'Oise est déclarée championne de l'Oise.

VI. MOINS DE 15 ANS FÉMININES

À date d'élaboration du calendrier, 21 équipes (15 Oise, 6 Aisne) sont inscrites.

Le championnat se déroule en **deux phases. Pour les deux premières journées, les joueuses n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.**

LA PHASE DE BRASSAGES (appelée les journées Critérium) :

Le temps de jeu est de 3 x 17 min par match.

1^{ère} Phase : phase de brassage en 3 poules géographiques (3 Oise, 1 Aisne) de 8 équipes sur 7 journées où les équipes se rencontrent par plateau de 3 du 24 septembre 2022 et se termine le 11 décembre 2022.

LE CHAMPIONNAT :

Le temps de jeu est de 3 x 17 min par match.

2^{nde} Phase : débute le 07 janvier 2023 pour se terminer le 4 juin 2023.

Le **championnat sera constitué en poule de 6 équipes avec une poule excellence permettant de jouer l'accession en Région.** Cette poule excellence est constituée des deux premiers de chaque poule. 10 à 11 dates sont réservées pour cette 2^{ème} phase.

En fin de la saison, un classement est réalisé avec l'ensemble des équipes. Quelle que soit leur provenance (comité Oise ou Aisne), les deux premiers de ce classement, après vérification de la CMCD, pourront participer aux tournois d'accession de la Ligue des Hauts-de-France pour jouer la qualification au niveau régional. Selon les demandes de la Ligue, d'autres équipes par ordre de classement pourraient participer à ces tournois d'accession.

Dans ce classement, la première équipe de l'Oise est déclarée championne de l'Oise.

VII. MOINS DE 13 ANS MASCULINS

À date d'élaboration du calendrier, 31 équipes sont inscrites.

Le championnat se déroule en deux phases. Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

LA PHASE DE BRASSAGE (appelée les journées Critérium) :

Les temps de jeu pendant les phases de brassages sont de 2 x 12 min pour les plateaux de trois équipes, et de 3 x 15 min pour les matchs secs (cas d'un exempt ou d'un forfait).

Phase de brassage en trois poules sur 5 journées où les équipes se rencontrent en match sec pour la poule Confirmé, et par plateau de 3 pour les poules Médium et Débutant. Elle se déroule du 24 septembre 2022 au 20 novembre 2022.

LE CHAMPIONNAT :

Le temps de jeu sera de 3 x 15 min en matchs secs.

Le championnat se déroulera en poule de 8 équipes, de niveau. La poule excellence sera constituée de 4 à 6 équipes de la poule Confirmé, complétée des 2 à 4 meilleures équipes de la poule Médium. La constitution des poules sera fonction des résultats, pour proposer le niveau de jeu le plus équilibré. Il sera demandé aux clubs acceptant de participer à la poule excellence, de respecter des engagements portant sur les compétences techniques et l'école d'arbitrage.

Phase de championnat sur 14 journées débutera le 3 décembre 2022 pour se terminer le 11 juin 2023.

En fin de saison, le premier de la poule haute de la 2^{ème} phase est déclaré champion de l'Oise.

VIII. MOINS DE 13 ANS FÉMININES

À date d'élaboration du calendrier, 18 équipes sont inscrites.

Le championnat se déroule en deux phases. Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

LA PHASE DE BRASSAGES (appelées les journées Critérium) :

Les temps de jeu pendant les phases de brassages sont de 2 x 12 min pour les plateaux de trois équipes, et de 3 x 15 min pour les matchs secs (cas d'un exempt ou d'un forfait).

1^{ère} Phase : phase de brassage de deux poules géographiques sur 7 journées où les équipes se rencontrent par plateau de 3. Elle se déroule du 24 septembre 2022 au 11 décembre 2022.

LE CHAMPIONNAT :

Le temps de jeu sera de 3 x 15 min en matchs secs.

2^{nde} Phase : phase de championnat débutera le 7 janvier 2023 pour se terminer le 28-11 juin.

Le championnat sera constitué de 2 à 3 poules de niveau en fonction des équipes engagées et des dates disponibles. 14 dates sont réservées.

En fin de saison, la première de la poule haute de la deuxième phase est déclarée champion de l'Oise.

IX. MOINS DE 11 ANS MIXTE

Les équipes se rencontreront dans le cadre de plateaux de 3 équipes, débutant le 24 septembre, sans championnat et en privilégiant un principe territorial. La fréquence des plateaux reprend le principe de l'alternance avec les -9.

Les temps de jeu sont de 2 x 12 min pour les plateaux de trois équipes, et de 3 x 12 min pour les matchs secs (cas d'un exempt ou d'un forfait).

Un brassage sera réalisé lors des 4 premières journées, afin d'avoir une deuxième phase plus équilibrée. La deuxième phase commencera le 7 janvier 2023.

Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

X. MOINS DE 11 ANS FILLES¹

En alternance avec les plateaux -11 ans Mixte et les regroupements de Hand à 4, dans la continuité des plateaux -11 féminins organisés en fin de saison, une pratique dédiée aux -11 ans fille est créée. Organisés par plateau de 3 équipes, les rencontres seront ouvertes aux jeunes filles de la catégorie isolées dans leur club qui pourront alors de regrouper avec d'autres clubs.

Les temps de jeu sont de 2 x 10 min pour les plateaux de quatre équipes, 2 x 12 min pour les plateaux de trois équipes, et de 3 x 12 min pour les matchs secs (cas d'un exempt ou d'un forfait).

8 journées sont réservées au calendrier.

Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

XI. MOINS DE 11 ANS GARÇONS²

En alternance avec les plateaux -11 ans Mixte et les regroupements de Hand à 4, et simultanée avec les plateaux -11 Filles, une pratique dédiée aux -11 ans garçon est créée, organisée par plateau de 3 équipes.

Les temps de jeu sont de 2 x 10 min pour les plateaux de quatre équipes, 2 x 12 min pour les plateaux de trois équipes, et de 3 x 12 min pour les matchs secs (cas d'un exempt ou d'un forfait).

8 journées sont réservées au calendrier.

Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

¹ Nouveauté 2022-2023

² Nouveauté 2022-2023

XII. MOINS DE 9 ANS MIXTE

Les équipes se rencontreront dans le cadre de plateaux de 3 à 5 équipes, débutant 1^{er} octobre sans championnat et en privilégiant un principe territorial. Les équipes sont constituées de 3 joueurs de champ et un gardien de but. Il est préconisé de ne pas utiliser de ballon en cuir, et de privilégier les ballons en plastique T0 voire T00.

Un brassage sera réalisé lors des 4 premières journées, une semaine sur deux, afin d'avoir une deuxième phase plus équilibrée. La deuxième phase commencera le 14 janvier 2023.

Pour les deux premières journées, les joueurs n'ayant pas finalisé leur licence compétitive pourront jouer sous licence événementielle.

XIII. HAND À 4

Dans la continuité des deux dernières saisons, la COP propose l'organisation de rencontres sportives au format Hand à 4 pour les catégories -11 ans, -13 ans et -15 ans. Le calendrier prévoit des dates dédiées à cette pratique, sans concurrence avec la pratique à 7.

La Conseillère Technique Fédérale de l'Oise se tient à disposition des clubs pour aider à la mise en place de cette pratique novatrice.

XIV. CONSIGNES POUR LES LICENCES ÉVÉNEMENTIELLES

Cela concerne uniquement les catégories Jeunes, de -9 à -15 inclus. Il est autorisé la participation de jeunes non licenciés sur les deux premières journées par catégorie qui seront alors inscrits en tant que licence événementielle.

Le jour du critérium, les clubs devront remplir les FDME comme d'habitude.

Pour les joueurs et joueuses qui n'ont pas de licence, il faudra remplir un fichier excel avec les informations suivantes : nom, prénom, date de naissance pour chaque enfant. Le fichier devra être rempli **INTÉGRALEMENT** sans différencier les catégories d'âges pour les joueurs sans licence. Le respect de cette consigne permet de créer les licences en masse, sans saisie manuelle. Il faut bannir les informations manuscrites, photos, etc. qui impliquent une saisie par le pôle administratif du comité.

XV. RESPECT DES « PRÉCONISATIONS TECHNIQUES »

Cela concerne uniquement les catégories Jeunes, de -9 à -15 inclus.

Ce document d'accompagnement des règles jeunes se veut à destination des éducateurs afin de les aider dans leur activité quotidienne. Il cherche à donner un éclairage Technique aux entraîneurs sur les comportements attendus ainsi qu'à justifier les options choisies. Il peut également être utilisé pédagogiquement auprès des jeunes et des parents.

Nous tenons à rappeler ici que l'esprit des règles doit rester premier, et que celui qui nous anime est d'offrir aux jeunes le terrain le plus propice à leur épanouissement technique et tactique. **La compétition chez les jeunes doit avant tout être perçue comme un prolongement de leur formation et non comme une fin en soi. L'application des présentes règles relève donc des CADRES eux-mêmes, et non des JA auxquels on ne peut demander ces compétences.** Le respect des valeurs du handball, du fair play, des enfants, des jeunes arbitres se doit de rester une constante sur nos terrains.

Le document correspondant sera présent sur la table d'arbitrage ou affiché dans le gymnase, et un rappel sera fait aux équipes en début de rencontre/tournoi.

Pour les plateaux à trois équipes organisés durant les phases de brassage, il conviendra d'appliquer les préconisations relatives aux deux premières périodes décrites dans le document.

Cependant, étant des préconisations, un officiel responsable d'une équipe pourra y déroger après avoir averti officiel responsable adverse, l'arbitre et la table.

Ce document explicitant les « Préconisations techniques », réalisé par l'ETR, est disponible sur l'espace partage Onedrive du Comité Oise. Un lien direct se trouve ci-après.

Lien : [cliquer ICI](#)

XVI. ANNEXE – SCHÉMA DES MOUVEMENTS SPORTIFS +16M

